

Règlement Intérieur de l'Association « InterClubs en Semaine »

ORGANISATIONS DE COMPÉTITIONS

L'Association organise un challenge entre les clubs adhérents selon les modalités ci-dessous.

Cette compétition se veut avant tout conviviale, en appliquant les règles et l'esprit du jeu de golf.

FORMULE : En net STABLEFORD par équipe, « fléolé », comptant pour la gestion de l'index. Les règles de la FFG et locales des Clubs, s'appliquent lors de ces compétitions. (Certificat médical obligatoire).

Compétition ouverte aux seniors, semainiers et « temps complet ».

Chaque équipe de douze joueurs, mixte ou non, est composée de seniors semainiers ou « temps complet » de l'un des Clubs membres de notre Association :

INSCRIPTIONS :

Chaque capitaine fera parvenir la composition des équipes (nom, n° licence et index) au plus tard trois jours avant la rencontre, l'index pris en compte est celui apparaissant sur le site de la FFG le jour de l'impression des cartes.

Si une compétition n'a pas été prise en compte par la fédération, le jour du challenge, elle ne pourra pas être prise en considération ultérieurement.

Il est admis le changement de joueur jusqu'au départ.

HANDICAP :

Handicap non limité, l'index sera ramené: à 26 pour les Messieurs : Marques jaunes

à 30 pour les Dames : Marques rouges

Les joueurs messieurs de plus de 75 ans et d'index supérieur à 9 pourront opter pour un départ des marques bleues (option valable pour l'ensemble de la saison à formuler dès la première rencontre).

Les corrections pour le slope et le SSS s'appliquant soit à l'index réel s'il est en dessous soit ramené à 26 et 30 si l'index réel est supérieur.

Seul le total des 8 meilleures cartes (en points stableford) sera retenu pour les résultats.

HORAIRE ET TIRAGE DES DEPARTS :

Les horaires de départs et les équipes sont définis par le Club qui reçoit.

Les équipes seront mixées et les départs organisés, de préférence, en shot-gun de manière à faciliter l'organisation du repas.

A la fin du parcours, la carte sera remise au secrétariat le plus rapidement possible.

COUT :

Chaque Club doit offrir un accès libre et gratuit à son ou ses parcours pour la compétition.

Une contribution de 10 € sera remise, si possible au secrétariat du club où se jouera la rencontre, sous la responsabilité des capitaines, condition indispensable à l'obtention de la carte de score.

Pour garder notre esprit de convivialité, il est important de prendre, dans la mesure du possible, le repas ensemble.

ATTRIBUTION DES POINTS :

Victoire à l'extérieur	3 points	----	Victoire à domicile	2 points
Match nul à l'extérieur	2 points	----	Match nul à domicile	1 point
Défaite	0 point	----	Meilleure équipe extérieure	1 point

En fin de saison et en cas d'égalité, le départage des équipes en cause se fera par comparaison des scores des matchs aller-retour.

Règlement Intérieur de l'Association « InterClubs en Semaine »

En cas de scratch ou de disqualification de l'équipe recevant les 2 autres marqueront les 3 points de victoire extérieure.

INTEMPERIES : si le terrain où doit se dérouler la rencontre est déclaré injouable à l'avance, le Capitaine concerné doit en informer aussitôt les deux autres capitaines pour reporter la rencontre à une date qu'ils fixeront ensemble avant la fin de la saison (date de la journée finale) ; dans tous les autres cas la rencontre est réputée avoir lieu et les équipes se présenter au départ. Si le terrain est déclaré injouable le jour même les 3 capitaines concernés feront leurs meilleurs efforts pour reprogrammer la rencontre avant la fin de la saison, à défaut la rencontre sera annulée.

BALLES D'ENTRAÎNEMENT :

La règle du Club prévaut, si les balles d'entraînement sont normalement payantes, elles le resteront pour ces rencontres.

GESTION DES INCIDENTS :

Tout incident dont le secrétariat est averti doit être retransmis au Capitaine organisateur (changement de joueur, absence de liste, etc...). Le comité de l'épreuve est assuré par les 3 capitaines présents lors de la rencontre, (liste des Capitaines en annexe).

VOITURETTE - TENUE – AIDES AU JEU

Une tenue correcte est exigée. Le télémètre, les GPS ainsi que le jeu en voiturette sont autorisés.

[L'Association organise également une journée de fin de saison](#)

Une compétition en « greensome » sera organisée avec 10 joueurs par club. La sélection se fera par les capitaines parmi les joueurs ayant participé à une ou plusieurs rencontres.

Cette compétition sera suivie d'un repas. Il sera demandé également une contribution de 10 €. Les directeurs des clubs sont de facto invités.

Le club, qui recevra, sera désigné, lors de l'assemblée générale, par les capitaines en fonction des différents critères nécessaires à l'organisation de cette compétition.

GESTIONS DES RECETTES ET DEPENSES

Le club qui reçoit, ou son capitaine, encaissera la totalité des contributions pour chaque rencontre.

Les chèques seront libellés au nom de l'Association : « Interclubs en semaine » et seront envoyés au siège de l'Association à

Bruno Carré Golf de St Nom la Bretèche Hameau de la Tuilerie Bignon 78860 St Nom la Bretèche

Les virements seront effectués sur le compte de l'Association selon RIB.

Les espèces seront remises au Président qui centralise la tenue des comptes et des résultats.

Les fonds recueillis au cours de l'année financeront les frais de fin de saison, (repas, location terrain, lots....) et les prix aux équipes gagnantes.

DOTATION

Lors de la journée de fin de saison des dotations seront remises aux 3 premières équipes du Challenge « Interclubs en semaine »

l'équipe gagnante	1 000 €
l'équipe seconde	700 €
l'équipe troisième	300 €

Le Bureau le 19 février 2026.

Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire

Bruno Carré

Freddy Belhassen

Isabelle Masselot